

Weinstock, Daniel M., *Profession éthicien*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, 59 p.

Jocelyne Saint-Arnaud

Volume 19, Number 1, Fall 2006

Enjeux politiques et mort

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/016648ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/016648ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1180-3479 (print)

1916-0976 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Saint-Arnaud, J. (2006). Review of [Weinstock, Daniel M., *Profession éthicien*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, 59 p.] *Frontières*, 19(1), 110–111. <https://doi.org/10.7202/016648ar>

figurines magiques? Les réponses varient forcément d'une figurine à l'autre. Quant au pilier, il pouvait évoquer un tronc d'arbre et rappeler le symbolisme de l'arbre dans le culte, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Que dire de l'adoption de nombreux bijoux égyptiens ou d'influence égyptienne, comme les pendentifs représentant l'œil d'Horus? Ces nombreux spécimens de l'*oudjat* découverts dans les tombes de Juda témoignaient-ils d'une simple influence culturelle ou possédaient-ils la même valeur religieuse et symbolique que celle que les Égyptiens leur accordaient? L'auteure avoue ne pas pouvoir répondre. Quoi qu'il en soit, ces objets avaient sûrement une signification protectrice. Les divers vases déposés dans les tombes de Juda étaient-ils tous destinés à recevoir des aliments affectés à la subsistance des défunts? Encore une fois, les réponses varient d'une tombe à l'autre. Par exemple, il est fort probable que le récipient de Tell en-Nasbeh contenant les résidus d'un liquide, peut-être du miel, était destiné à approvisionner le défunt dans l'au-delà. Quant aux vases zoomorphes et anthropomorphes découverts à Lakish et Beth Shemesh, l'auteure croit qu'ils jouaient un rôle à la fois cultuel et votif. Les lampes étaient-elles destinées à éclairer le chemin des trépassés dans l'au-delà? Certaines d'entre elles, peut-être, comme celles de Tell Eton qui ont été découvertes avec des traces de suie, ce qui pourrait indiquer qu'elles étaient restées allumées en mémoire des défunts au moment de l'inhumation. Les diverses fonctions que l'auteure attribue à ces nombreux objets funéraires ne feront sûrement pas l'unanimité parmi les chercheurs, mais elles forceront sûrement les exégètes à relire autrement certains textes de la Bible et les historiens à écrire de nouvelles pages de l'histoire de la religion judéenne.

Subdivisée en trois chapitres, la deuxième partie du livre est intitulée «La vie après la mort». Dans le cinquième chapitre, Nutkowitz s'intéresse à l'inhumation secondaire, aux diverses appellations de l'au-delà (*she'ol*, *bôr*, *shahat*, etc.), aux descriptions de cet au-delà (terre de ténèbres, de poussière et de silence, etc.), à ses occupants, à leur apparence et à leur forme d'existence communautaire (voir les formules «être réuni à son peuple», «être réuni à ses pères», «dormir avec ses pères», etc.) et individuelle (voir surtout le mot *nephesh*). Si l'auteure a bien su

souligner les nombreux points communs qui unissent la vision de l'au-delà mésopotamien et ougaritique à celle des Judéens, et partiellement la vision de l'après-vie égyptienne à celle du *shéol*, certaines comparaisons restent superficielles et douteuses. C'est par exemple le cas de la comparaison entre la *nephesh* judéenne et le *ka* égyptien. En outre, son idée d'amortalité dans le monde judéen m'apparaît problématique et mériterait un plus ample traitement. Enfin, si Nutkowitz avait connu le livre de Matthias Krieg, *Todesbilder im Alten Testament. Oder: «Wie die Alten den Tod gebildet»*, Zürich, Theologischer Verlag, 1988, 660 p., elle aurait sûrement modifié certaines de ses analyses, surtout celles qui ont trait aux appellations de l'au-delà et à ses descriptions.

Dans le sixième chapitre, Nutkowitz aborde la difficile question de relations entre les vivants et les morts. Pour ce faire, elle analyse d'abord le terme *repha'im* qui se rapporte aux morts. Les exégètes des textes d'Ougarit et des textes bibliques se demandent depuis longtemps si ce terme se rapporte à tous les défunts ou à une catégorie spécifique de disparus. En ce qui concerne les textes bibliques, l'auteure défend avec raison la première proposition. Par contre, je ne partage pas son opinion lorsqu'elle soutient que les Judéens accordaient aux *repha'im* certaines qualités, comme le pouvoir de guérir, de consoler, de pardonner, bref d'aider ceux qui sont restés sur terre. À mon avis, l'interprétation de Brian B. Schmidt, *Israel's Beneficent Dead: Ancestor Cult and Necromancy in Ancient Israelite Religion and Tradition*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1996, 400 p., m'apparaît mieux fondée d'un point de vue exégétique, du moins en ce qui concerne les textes bibliques. Selon lui, les *repha'im* de la Bible ne sont pas des survivants d'un culte des défunts, mais des sortes de fantômes du *shéol* sans aucun pouvoir. L'analyse du terme *'elohim* qui désigne parfois les défunts n'est pas davantage concluante et aurait également mérité une plus grande attention. Il en va de même des autres sujets traités dans ce chapitre: la pratique interdite de la nécromancie, la coutume des offrandes aux morts, le rite du *marzeah*, sorte de repas de deuil, les malédictions sépulcrales—sujet qui a fait l'objet d'un livre, celui d'André Parrot, *Malédictions et violations de tombes*, Paris, Geuthner, 1939, 201 p., et que

Nutkowitz ignore même si ce dernier apparaît dans la bibliographie qui termine l'ouvrage—et les autres inscriptions sépulcrales de Juda. Bref, si l'auteure arrive à montrer que certains textes et documents indiquent qu'une communication entre l'ici-bas et l'au-delà était possible à tout moment, elle n'a pas réglé la question de savoir si ce lien valait pour tous les morts. De la même façon, elle n'a pas réussi à résoudre la difficile question du culte des morts et/ou des ancêtres. Par exemple, à la page 300, elle écrit prudemment à ce propos que les traces d'un culte des morts ne sont pas suffisantes pour permettre de trancher avec certitude. Par ailleurs, dans sa conclusion qui n'apporte aucun nouvel argument, elle est plus catégorique et nie l'existence d'un culte des morts en Juda (p. 334). Pourtant, si les Judéens croyaient vraiment que la communication avec les morts n'était jamais rompue et que tous les morts pouvaient aider les vivants, comme Nutkowitz l'affirme, l'absence complète de culte des morts ou des ancêtres ne serait-elle pas plutôt étonnante? Par contre, si on pense qu'un culte des morts n'a jamais existé en Juda, pas même avant la réforme religieuse d'Ezéchias (environ 715-687 ou 728/25-700, ou encore 727/26-700) ou de Josias (environ 640-609 ou 639/38-609), n'est-ce pas justement parce qu'on suppose que les Judéens n'ont jamais attribué de pouvoirs bénéfiques aux défunts? Ou peut-être faudrait-il affirmer que la croyance aux pouvoirs bénéfiques des morts sur les vivants et le culte des morts qui s'y rattache ne sont attestés que dans les documents qui précèdent la réforme radicale de Josias, voire celle d'Ezéchias? Force est de constater que l'enquête sur les liens qui unissaient les vivants et les morts dans le royaume de Juda n'est pas terminée et que le débat reste ouvert.

Beaucoup moins problématique et donc moins sujet à la critique, le dernier chapitre traite des moyens mis en œuvre pour maintenir la mémoire des défunts. Parmi ces moyens, l'auteure en retient quatre: la lignée et le nom, l'héritage et la succession, la loi du lévirat et les monuments.

L'ouvrage, qui comprend aussi une brève conclusion, une longue bibliographie de 28 pages (longueur toutefois bien relative puisque celle du livre de B. B. Schmidt, cité ci-dessus, compte 66 pages!) et de nombreux index qui facilitent sa consultation, mérite d'être lu attentivement. Les exégètes, les archéologues, les historiens des religions, mais aussi tous ceux qui

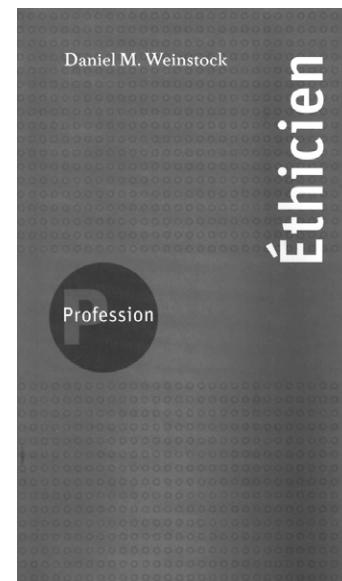
s'intéressent aux nombreuses questions que pose la mort, chacun selon ses centres d'intérêt, y trouveront matière à alimenter, sinon orienter, leurs réflexions.

Jean-Jacques Lavoie

WEINSTOCK, Daniel M.

Profession éthicien

Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, 59 p.



Nouvelle collection aux PUM qui présente de manière concise et vulgarisée différentes professions. Figurant parmi les premiers titres, la profession d'éthicien présentée par Daniel Weinstock, titulaire de la Chaire de recherche en éthique de l'Université de Montréal.

Dès les premières lignes de l'ouvrage, Daniel Weinstock nous informe de la difficulté pour lui d'utiliser le terme éthicien, compte tenu de la représentation que s'en fait la population en général, comme de quelqu'un qui juge le comportement d'autrui et qui connaît la solution aux nombreux problèmes qui hantent la planète. Contrairement à cette croyance populaire, l'éthicien est présenté, dans ce petit ouvrage, comme celui qui «a pour rôle d'illuminer ce domaine souvent confondant de considérations rivales et parfois apparemment contradictoires qui constituent la vie morale des humains» (p. 8). Selon l'auteur, l'idée de se référer à un expert pour régler les problèmes éthiques est une aberration. Critiquant cette «quasi-discipline bâtarde» qu'est devenue l'éthique, telle qu'elle est pratiquée par tout un chacun et coupée de ses racines philosophiques, l'auteur nous introduit à une conception de l'éthique inspirée

de la philosophie politique. Dans une démocratie, l'éthicien est celui qui porte un éclairage sur les problèmes éthiques pour que le débat citoyen puisse s'effectuer sur une base qui cerne le ou les véritables problèmes.

Se référant souvent à sa carrière et à sa démarche personnelle, Daniel Weinstock explique comment l'éthique appliquée était considérée comme de la philosophie légère face à la métaéthique ou à la philosophie analytique pour lesquelles l'analyse conceptuelle constitue le vrai travail du philosophe. Pour lui, le champ de l'éthique est « celui des principes qui devraient régir nos interactions avec autrui » (p. 17) et le travail de l'éthicien philosophe, fondé sur sa recherche universitaire, consiste « à repérer les principes régissant le vivre-ensemble » (p. 15). Une telle conception de l'éthique exclut une réflexion sur les finalités de la vie humaine, les buts de l'existence, les comportements acceptables au regard de ces buts, car une telle conception unitaire de l'éthique est inconciliable avec le pluralisme des valeurs contemporain. Sont exclues aussi du champ de l'éthique les obligations envers soi-même pour se centrer sur les interactions avec autrui et les principes qui les régissent.

Considérant que les deux grandes familles qui occupent le champ des théories éthiques sont l'utilitarisme et le déontologisme, rejoignant en cela les premières éditions du livre *Principles of Biomedical Ethics* des auteurs Beauchamp et Childress (1979, 1983), Daniel Weinstock présente la tâche la plus urgente de l'éthique comme étant celle de « travailler à définir l'équilibre le plus défendable qui soit entre la protection de la sphère d'autonomie des individus protégée par les droits individuels et la protection du plus grand bien » (p. 19) pour le plus grand nombre. L'individu demeure toujours maître de sa décision; l'éthicien a la tâche de repérer les particularités moralement pertinentes de son domaine d'intervention, alors que des théories et concepts éthiques « illuminent certains des points les plus saillants de la moralité » (p. 19). Selon lui, la réflexion morale ne doit pas porter sur des cas simplifiés, mais plutôt sur des réalités complexes dans lesquelles des facteurs institutionnels jouent un rôle important. Éloquemment, il montre que même les choix familiaux comportent des incidences institutionnelles qu'il est nécessaire d'éclairer. En éthique, l'accent doit être mis non pas tant sur la responsabilité individuelle que sur l'influence des facteurs institutionnels qui modè-

lent le comportement humain. Or la gestion d'une pratique comme l'utilisation thérapeutique de cellules souches provenant d'embryons humains ne requiert pas tant un débat sur la nature de l'embryon où plusieurs théories s'affrontent qu'une élaboration de « procédures de délibération et de décision » qui permettront de vivre avec les différends dans le respect d'autrui (p. 31). Au lieu de se centrer sur la responsabilité au regard du comportement individuel, la réflexion éthique doit plutôt faire porter son analyse sur les normes, sanctions et incitatifs institutionnels qui modèlent les comportements individuels.

L'éthicien doit donc posséder de nombreuses compétences. Il doit être au fait des développements philosophiques mais aussi comprendre le contexte institutionnel où se posent les problèmes et enjeux éthiques et où interfèrent des règles et normes institutionnelles, tant formelles qu'informelles. À l'inverse de la révolution cartésienne, il s'agit de partir de l'institution pour aller vers l'individu. C'est donc après avoir défini des conditions de délibération et des procédures qui seront définies les qualités de l'individu et surtout les traits de caractère et les comportements qui seront nécessaires au bon fonctionnement des institutions.

Le rôle de l'éthicien dans la Cité est donc de définir le plus clairement possible les enjeux éthiques dans une situation problématique, de préciser les valeurs conflictuelles de manière à ce que les débats d'éthique sociale s'effectuent sur des bases solides (p. 43). À ce titre, il peut devenir un conseiller auprès de différentes instances. La qualité de ses interventions reposera sur les liens qu'il établira entre sa recherche de nature philosophique et universitaire, d'une part, et les situations comportant des enjeux éthiques, d'autre part. Dans cette perspective, il est clair que tous les champs d'activité « sont traversés dès le départ par des considérations éthiques » (p. 47). Et l'éthicien pourra intervenir à titre d'accompagnateur auprès des groupes, des institutions, des gouvernements, sur des questions qui relèvent de son expertise universitaire.

Dans le domaine de l'éthique professionnelle, l'éthicien apparaît trop souvent comme un empêcheur. La tendance malheureuse à consigner les comportements permis ou défendus dans des codes de déontologie risque d'inhiber la réflexion éthique qui devrait accompagner les pratiques. Dans ce domaine, comme dans les autres, l'éthicien mettra en

place une relation d'accompagnement. « Il doit éviter de porter des jugements définitifs sur des questions, il doit éclairer le débat, plutôt que s'y substituer » (p. 53).

Après des écrits très critiques sur l'éthique appliquée, notamment par Lajeunesse et Sosoe dans *Bioéthique et culture démocratique* (1996), il est bienvenu qu'un philosophe présente un visage positif de celui qui œuvre dans ce champ. Suivant l'argumentaire développé dans ce livre, des modifications s'imposeraient dans la manière d'institutionnaliser l'éthique au Québec et au Canada. En effet, les comités d'éthique de la recherche qui deviennent de plus en plus normatifs, appliquant les règles à la lettre, et les comités d'éthique clinique qui sont consultés à titre d'experts y gagneraient à accompagner le chercheur et le praticien dans leur démarche respective, plutôt que de poser, voire d'imposer leur veto.

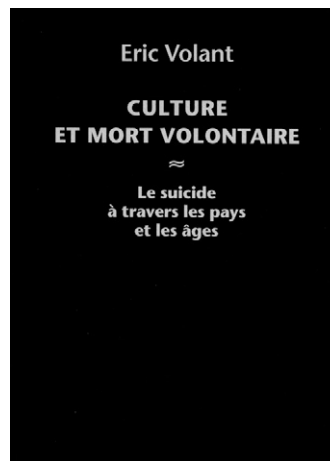
Jocelyne Saint-Arnaud

VOLANT, Éric

Culture et mort volontaire

Le suicide à travers les pays et les âges

Montréal, Liber, 2006, 414 p.



Culture et mort volontaire est un amalgame fascinant de faits, de statistiques, de littérature et de théories se rapportant à la mort volontaire. Éric Volant nous offre, avec ce livre qui vient remplacer son *Dictionnaire des suicides* publié en 2001, une véritable encyclopédie sur le suicide. Il réunit dans cet ouvrage une quantité remarquable d'informations concernant la mort volontaire. Le livre, présenté sous forme de dictionnaire, comprend un peu plus de trois cents articles. La psychologie, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie,

l'ethnologie, l'histoire et la psychanalyse côtoient les références aux différentes cultures et religions. Ce livre met en relief les diverses hypothèses et méthodes d'intervention développées face au suicide.

Culture et mort volontaire présente la position de plusieurs penseurs au sujet de la mort volontaire : Pythagore avec ses arguments arithmétiques et religieux, Kant et l'application de l'impératif catégorique, Durkheim établissant des rapports entre le suicide et le groupe social, Douglas et la formulation des six composantes du suicide ainsi que Landsberg, qui met en perspective les enjeux éthiques et religieux de la mort volontaire. On y retrouve également des statistiques sur le suicide concernant divers pays et continents.

Des éléments liés à la naissance du désir suicidaire sont présentés; on retrouve, entre autres: la grève de la faim, les problèmes de jeux, la pédophilie, l'économie, le chômage, l'échec, la maladie mentale. La prévention du suicide est aussi abordée avec le parasuicide, les lignes d'écoute, l'intervention et le travail du Centre de recherche CRISE à l'Université du Québec à Montréal. D'autres thèmes tels que: les lettres d'adieu, les martyres, les kamikazes, la honte, les funérailles sont introduits dans *Culture et mort volontaire*, de sorte que le livre couvre un vaste éventail de sujets en relation directe avec le suicide.

Éric Volant fait une place aux artistes ayant traité du thème du suicide au cours de leur carrière, par exemple Virginia Woolf, Marguerite Yourcenar, Albert Cohen et Antonin Artaud. Le livre dresse un bref portrait de leur œuvre en mettant l'accent sur la question du suicide ainsi que sur la manière dont les artistes l'ont traitée. Bon nombre d'entre eux ainsi que des politiciens, des personnalités publiques et des personnages de l'Antiquité ont choisi de mettre fin à leurs jours. C'est ainsi que l'on retrouve Adolf Hitler, Dalida, Marc Lépine, Claude Jutra et Vincent Van Gogh aux côtés de Judas Iscariote, Cléopâtre, Iphigénie, Jocaste, Héro et Léandre.

Culture et mort volontaire est un livre de référence qui viendra éclairer bien des débats, entre autres ceux autour de l'euthanasie ou du suicide assisté. Il s'adresse autant aux néophytes qu'aux experts en matière de deuil, de mort et de suicide. Cet ouvrage donne une vue d'ensemble du phénomène suicidaire tout en soignant la qualité des informations fournies.

Julie Bolduc